

*Origenes.* premier emploi. Quelque temps après, il en fut encore détourné par ordre de la Princesse Mammée, qui le fit venir à Antioche pour le voir & l'entretenir; mais n'estant demeuré que peu de temps auprès d'elle, il revint à Alexandrie, & se mit à travailler sur l'Ecriture sainte, avec le secours d'Ambrôise son ami qui lui fournissoit des Ecritains. Il y demeura jusques à l'an 228. qu'il en partit avec des lettres de recommandation de son Evêque, pour aller en Achaïe pour quelques affaires Ecclesiastiques. *b* Ce fut en ce voyage qu'en passant par la Palestine, il fut ordonné Prêtre par les Evêques de cette Province estant âgé de 42. ans. Cette ordination d'Origenes faite par des Evêques étrangers irrita extrêmement contre lui son Evêque Demetrius, sans la permission duquel elle avoit esté faite. Il écrivit par tout des lettres contre lui, lui reprochant l'action qu'il avoit faite dans sa jeunesse. Origenes ne laissa pas néanmoins de revenir en Alexandrie, où il continua d'écrire ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte. Ce fut pour lors qu'il publia ses cinq Livres de Commentaires sur l'Evangile de Saint Jean, huit livres sur la Genèse, des Commentaires sur les vingt-cinq premiers Pseaumes, & sur les Lamentations de Jeremie, ses Livres des Principes, & les Stromates.

Cependant l'Evêque d'Alexandrie ne s'appaisoit point, & continuoit à le persecuter: & dans un Concile qu'il assembla l'an 231. il fut ordonné qu'Origenes sortiroit d'Alexandrie, qu'on ne lui permettroit plus d'y enseigner, ni même d'y demeurer, mais qu'il ne seroit pas néanmoins dépouillé de la dignité du Sacerdoce. Origenes ainsi chassé d'Alexandrie, se retira à Cesarée son refuge ordinaire, où il fut tres bien reçu par Theoctiste Evêque de cette Ville, & par Alexandre Evêque de Jerusalem, qui entreprirent sa défense, & lui donnerent charge d'expliquer publiquement l'Ecriture, l'écoutant comme leur Maître. Mais Demetrius, qui n'estoit pas content du premier jugement rendu contre Origenes, l'accusa dans un Concile d'Evêques d'Egypte, & l'aiant fait déposer, & même excommunier, selon S. Jérôme, écrivit en même temps de tous costez contre lui, pour le faire rejeter de la communion de toutes les Eglises du monde. Car quand une fois un Prêtre estoit excommunié, & déposé par son Evêque du consentement des Evêques de la Province, il ne pouvoit plus estre reçu dans aucune Eglise; il n'estoit pas besoin d'examiner, si c'estoit justement, ou injustement, qu'il avoit esté con-

damné dans sa Province. Il ne faut donc pas s'étonner si tous les Evêques du monde, excepté ceux de Palestine, d'Arabie, de Phenicie, & d'Achaïe, qui connoissoient particulièrement Origenes, & avec lesquels il avoit des liaisons étroites, consentirent à sa condamnation, & si Rome même ayant assemblé contre lui son Senat, dit saint Jérôme, c'est-à-dire, son Clergé, le condamna, comme avoit fait son Evêque. On crut, dit S. Augustin, sur un sujet presque semblable, ce que portoient les lettres du Concile, & on ne devoit point faire autrement. Car ceux qui n'avoient pas une connoissance particuliere d'Origenes, le devoient croire coupable, & ceux qui le connoissoient, pour ne pas violer l'ordre de la discipline, devoient consentir à son excommunication, après qu'elle leur avoit été signifiée par son Evêque. C'est ainsi que Marcion excommunié par son pere, & son Evêque, estant venu à Rome, & voulant y estre reçu à la communion, receut cette réponse du Clergé de cette Eglise. *Nous ne pouvons pas vous recevoir sans le consentement de votre pere; car comme il y a dans l'Eglise une même foi, il doit y avoir un même esprit, & une même conduite.* C'est pourquoi il est absolument défendu par une infinité de Canons, & de reglemens Ecclesiastiques à quelque Evêque que ce soit, même à celui de Rome, de recevoir à la communion des Prêtres excommuniés par leurs Evêques pour quelque cause que ce soit. Origenes trouva néanmoins, comme nous avons dit, des protecteurs, principalement dans la Palestine, où il continua d'expliquer l'Ecriture à Cesarée avec beaucoup de reputation, du vivant, & après la mort de Demetrius, qui ne vécut pas long-temps après avoir condamné Origenes. Toutes sortes de personnes non seulement de la Province, mais des pais mesmes éloignez venoient se rendre ses disciples. Les plus celebres furent Gregoire surnommé depuis Thaumaturge, qui fut Evêque de Neocesarie, & son frere Athenodore. Or quoi qu'après la mort de Demetrius la persecution qu'il avoit excitée contre Origenes fut un peu rallentie, il ne laissa pas d'estre toujours regardé, comme excommunié, par tous les Egyptiens, & la Sentence qui avoit esté rendue contre lui par Demetrius subsista sous les successeurs, Heraclas & Denys, quoi que le premier eût esté disciple d'Origenes, & que le second eût beaucoup d'estime pour lui. Il continua pendant ce temps ses Commentaires sur saint Jean, &